

Une conférence-débat pour mieux cerner les contours du mot «intégration»



Les orateurs de la conférence-débat « Migration, Citoyenneté et Intégration ». Photo: Voix d'Exils.

Les thèmes «Migration, Citoyenneté et Intégration» ont été débattus dans le cadre de la journée interculturelle qui s'est déroulée le samedi 7 septembre 2013 à La Chaux-de-Fonds. Organisé par Josianne Jemmely, la représentante de la communauté africaine résidant sur les montagnes neuchâteloises, ce débat, qui a clos la manifestation, a confronté quatre orateurs aux visions parfois fort divergentes à propos de la signification du mot «intégration». Compte-rendu.

La conférence-débat «Migration, Citoyenneté et Intégration» a réuni autour d'une table quatre orateurs, à savoir : le conseiller national socialiste zurichois Andreas Gross, le député UDC de La Chaux-de-Fonds Pierre Hainard, le conseiller communal écologiste du Locle Miguel Perez et le professeur ordinaire de migration et citoyenneté Gianni d'Amato de l'Université de Neuchâtel. Environ 300 personnes, essentiellement des migrants sri-lankais et africains, se sont rendues à cette journée interculturelle qui a été ponctuée par des danses et contes sri-lankais, ainsi que d'un défilé de mode africaine.

Développant le sujet, le conseiller national et membre du

Conseil de l'Europe Andreas Gross a estimé que par rapport à la Suisse alémanique «la Suisse romande est traditionnellement plus ouverte en matière d'immigration et seulement les cantons romands ont octroyé aux immigrés le droit de vote au niveau cantonal».

Le conseiller communal Miguel Perez, un immigré espagnol, a, quant à lui, partagé son expérience personnelle en affirmant qu'il avait été «traumatisé» en arrivant en Suisse car, enfant, il avait dû s'adapter au changement de milieu. Pour lui, l'intégration n'est pas un vain mot, «elle s'obtient par la langue, les études et le travail».

Quant au député Pierre Hainard, il a indiqué que l'intégration n'est pas dictée par l'État, mais qu'elle est le résultat de la volonté du migrant qui décide de vivre en Suisse. «L'intégration est un droit, mais surtout un devoir de chaque migrant. Si un migrant refuse de s'intégrer, refuse d'apprendre la langue, ne respecte pas les lois et vit toujours aux frais de l'État, moi je dis que le permis de séjour (permis B) ou d'établissement (permis C) doit lui être refusé ou retiré», a-t-il martelé.

Le professeur Gianni d'Amato est, quant à lui, d'avis que «la réussite dans les études et le travail est un facteur d'intégration des immigrés». Selon lui, l'immigration récente a commencé dans les années 50 avec une immigration économique. La connaissance de la langue a son importance dans l'intégration, tout comme les qualifications qu'on peut acquérir, surtout pour les jeunes. Le travail est aussi important pour intégrer les immigrés dans la société, a-t-il souligné.

L'ensemble des orateurs ont unanimement reconnu que les partis politiques ont un rôle à jouer dans l'intégration des immigrés. Pour le député UDC Pierre Hainard, «les partis politiques ont le rôle d'intéresser un maximum d'électeurs, mais à l'UDC on a peu d'immigrés et il ne faut pas

désespérer». Le conseiller communal écologiste Miguel Perez lui a rétorqué «qu'il est suicidaire pour un immigré d'adhérer à l'UDC, car c'est un parti anti-immigration».

Après le brillant exposé des orateurs, il s'en est suivi une partie dédiée aux questions du public au cours de laquelle les intervenants ont reconnu les efforts fournis par le canton pour l'intégration des immigrés, bien qu'il existe des cas de discrimination à l'embauche et de xénophobie dans certains milieux. La question du peu d'intérêt que manifestent les immigrés naturalisés Suisses ou détenteurs d'un permis d'établissement pour participer aux échéances électorales a également été épinglée. Certains immigrés ont reconnu qu'ils viennent de pays dans lesquels le jeu politique n'est pas démocratique, ce qui pourrait expliquer en partie le problème. L'assistance a par ailleurs vivement souhaité que de tels thèmes soient régulièrement abordés, afin de sensibiliser les immigrés sur les questions d'intérêt général lors des différentes votations.

Paul Kiese

Membre de la rédaction neuchâteloise de Voix d'Exils

«La politique envers l'autre est un miroir de la politique envers les siens»

A la question de Voix d'Exils de savoir si la Suisse peut être considérée comme une terre d'asile comme la France, la Suède ou le Canada, le conseiller national socialiste Andreas Gross soutient que «chaque pays a ses spécificités et ses problèmes». Il pense que la France et même la Suède ne sont pas de bons exemples, car il y a énormément de ghettoïsation et de violences. Et la violence est, selon lui, un critère pour mesurer le succès de l'intégration. La Suisse a un grand

pourcentage d'étrangers sur son sol, «mais elle a fait trop peu d'efforts pour les intégrer. Elle a pensé que la nature, l'école, la famille le ferait automatiquement». Selon lui, «on commence à apprendre qu'il faut faire beaucoup plus pour que tout le monde trouve sa place ici». Il avance également que «le problème est qu'il y a aussi beaucoup de Suisses qui pensent qu'ils n'ont pas encore trouvé leur place en Suisse et que c'est eux qui votent souvent contre une politique libérale envers les immigrés, parce qu'ils ne se sentent pas assez soutenus par l'Etat». Et dans ce sens, «ils ne sont pas prêts à donner aux autres ce qu'ils pensent eux-mêmes n'avoir pas assez reçu». Pour Andrea Gross, «c'est un aspect qu'on a peut-être pas assez discuté, réfléchi. La politique envers l'autre est un miroir de la politique envers les siens».

P.K.